



Cofinancé par l'Union européenne

RÉGION
Nouvelle-AquitaineLa Nouvelle-Aquitaine et l'Europe
agissent ensemble pour votre territoireAGENCE
MTDA
CONSEIL EN ENVIRONNEMENT

Compte-rendu

Le COPIL de suivi de l'animation du site Natura 2000 « Landes de Montendre » s'est réuni le 10/04/2024 à Bussac-Forêt de 14h00 à 15h30.

Ordre du jour

- Introduction par Joelle MARIE-REINE SCIARD, présidente du Comité de Pilotage Natura 2000 ;
- Election de la structure animatrice et désignation du (de la) Président(e) de Copil pour la période 2025-2028 (par les collectivités membres du Copil) ;
- Rappels sur le site Natura 2000 « Landes de Montendre » ;
- Bilan de l'animation entre mai 2024 et avril 2025 ;
- Bilan de l'animation depuis le début du marché (mai 2022 / avril 2025) : avancement des actions du DOCOB et estimation de l'état de conservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire ;
- Programme d'actions pour la période mai 2025 – avril 2028 ;
- Questions diverses.

Liste des participants

Prénom NOM	Structure	Mail
Ghislaine GRAILLOT	DDTM 17	ghislaine.graillet@charente-maritime.gouv.fr
Marjorie BATLLE	CNPF	marjorie.batlle@cnpf.fr
Laurent DUFÉY	Nature Environnement 17	laurent.dufey@ne17.fr
Nathalie LAGARDE	Saintonge boisé	saintongeboise@lilo.org
Sandrine JACQUELIN	ONF Poitiers	sandrine.jacquelin@onf.fr
Katell AYCAGUER	USID – Ministère des Armées	katell.aycaguer@intradef.gouv.fr
Valérie GENTILLAUD	USID - Ministère des Armées	valerie.gentillaud@intradef.gouv.fr
Aurore FOX	USID - Ministère des Armées	aurore.fox@intradef.gouv.fr
Antoine DUCHEZ	USID - Ministère des Armées	antoine.duchez@intradef.gouv.fr
Clément PIGNON	CCE	clement.pignon@cc-estuaire.fr
Joelle MARIE-REINE SCIARD	Conseil Régional	joelle.marie-reine-sciard@nouvelle-aquitaine.fr
Didier PIEFORT	Mairie de Montendre	didier.piefort@orange.fr
Michel LATHIERE	Mairie de Montendre	lathiere-michel@orange.fr
Denis METAYR	Nature Environnement 17	metayrdenisot@laposte.net
Célia GASPERINI	Région Nouvelle-Aquitaine	celia.gasperini@nouvelle-aquitaine.fr
Mathilde COUEDEL	Région Nouvelle-Aquitaine	mathilde.couedel@nouvelle-aquitaine.fr
Camille HUET	Agence MTDA	camille.huet@mtda.fr
Yves FEUTREN	Agence MTDA	yves.feutren@mtda.fr

Excusés : J. MELUS (CDC Haute Saintonge) ; S. FREMERY (Ministère des Armées) ; E. REGNAULT et T. BEAUJEAN (CEN NA) ; A. PERRAULT (DREAL NA) ; S. GENDRILLON (ONF) ; M. ROUET (FDAAPPMA 17) ; M. GUINEAUDEAU (DREAL NA).

Restitution des échanges (14h00 – 15h30)

La réunion du COPIL de suivi de l'animation du site Natura 2000 Landes de Montendre est ouverte par **Mme MARIE-REINE SCIARD**, conseillère régionale et Présidente du COPIL.

Après s'être présentée, elle introduit le contexte de cette réunion en rappelant la genèse du dispositif Natura 2000 ainsi que le contexte législatif qui a mené à la prise en main du pilotage de l'animation des sites Natura 2000 terrestres par la Région Nouvelle-Aquitaine. Après avoir évoqué l'articulation entre la Région et l'Etat des différentes missions inhérentes à Natura 2000, elle évoque la création d'un service Natura 2000 à la Région au sein duquel **Mme GASPERINI** est l'interlocutrice technique pour le site des Landes de Montendre. Elle rappelle les enjeux du FEADER : « augmenter la compétitivité agricole et forestière, en équilibre avec les enjeux environnementaux et la gestion de l'espace rural ».

Mme GASPERINI poursuit en rappelant que ce COPIL marque la fin de la tranche d'animation du 4 mai 2022 au 3 mai 2025. Elle explique qu'en l'absence d'une collectivité volontaire pour le portage de l'animation du site Natura 2000, celle-ci est assurée par la Région. Le COPIL vote pour la réélection de la Région en tant que structure animatrice et pour la réélection de Mme MARIE-REINE SCIARD en tant que Présidente de COPIL, pour la future période d'animation de trois ans (2025-2028). Celle-ci débutera à la notification du premier bon de commande et prendra fin à échéance du bon de commande n°3.

Mme HUET rappelle qu'un arrêté modifiant le périmètre du site est sorti en janvier 2025, faisant passer la superficie du site de 3139 ha à 2 888 ha. Elle poursuit en faisant un rappel des enjeux relatifs au site Natura 2000 des Landes de Montendre et passe ensuite en revue les différentes actions menées lors de cette année d'animation. Précisons que tous les éléments sont disponibles dans la présentation annexée au compte-rendu.

Mme GASPERINI fait un aparté sur la dotation « biodiversité et aménités rurales ». Elle rappelle que plusieurs communes ont touché cette dotation en 2024, en lien avec la présence d'un site Natura 2000 sur leur territoire. Les montants varient d'une commune à l'autre en fonction de plusieurs critères et sont inclus au budget global de la commune. Les communes peuvent prendre contact avec Mme HUET pour flécher ces enveloppes vers des actions en faveur de la biodiversité.

Mme HUET a ensuite fait le bilan des 3 ans d'animation passées (mai 2022 – avril 2025), en indiquant l'état d'avancement de chaque action du DOCOB et les estimations d'état de conservation des habitats et espèces d'intérêts communautaires présents sur le site. Ce bilan ayant été validé par le COPIL, Mme Huet a présenté le programme d'animation pour la tranche de 2025 – 2028 avec les coûts d'animation et les actions phares à mener. Pour l'année 2025 – 2026, est envisagé un travail de pré cartographie des habitats naturels sur le périmètre du site, par photo-interprétation. **Mme BATTLE** indique que le CNPF possède les couches cartographiques des habitats sur le site. Le travail prévu se concentrera donc sur la validation de ces cartographies et leur mise à jour (sollicitation du Conservatoire Botanique National Sud Atlantique).

Quelques questions ou remarques ont été formulées :

- **Mme LAGARDE GUEDON** demande si des formations ou animations autour des inventaires participatifs sont réalisées sur le site. Mme HUET indique qu'une animation de ce type est envisagée pour l'été 2025.



- **Mme GENTILAUD** mentionne la demande de modification de l'arrêté relatif au Lézard ocellé sur le camp militaire de Bussac Forêt pour la prise en compte des préconisations de gestion réalisées par l'association OBIOSE, dans le cadre des obligations légales de débroussaillage.

Lors de ce COPIL, ont été soumis à validation des membres présents les points suivants :

- La désignation de la Région comme structure porteuse de l'animation du site Natura 2000 « Landes de Montendre » pour la période 2025 – 2028 (celle-ci débutera lors de la notification du premier bon de commande) et l'élection de Mme MARIE-REINE SCIARD comme Présidente du COPIL sur la même période ;
- Le bilan des actions menées entre mai 2024 et avril 2025 ;
- Le bilan des actions menées sur l'intégralité de la période d'animation de trois ans (entre mai 2022 et avril 2025) ;
- La proposition de programme d'animation pour la future tranche d'animation (2025 – 2028).

Les membres du COPIL présents ce jour ont validé ces quatre points.

Les personnes présentes n'ayant pas d'autre question, la séance est levée à 15h30.

Annexes :

- Diaporama présenté lors du COPIL.